

ROZOY FLASH n° 169

Bulletin d'informations communales – 11 octobre 2019

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 2019



La séance du Conseil Municipal du 27 septembre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT.

Absentes :

Christelle BERNAILLE,
Adeline MOINEUSE.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Convention pour maîtrise d'œuvre ADICA,
- Projet du P.I.G. et de l'OPAH-RU,
- Bien sans maître APREMONT,
- Rapport de gestion SPL-XDEMAT,

- Convention passage éoliennes chemin de FRAILLICOURT,
- Vote de crédits,
- Rapport d'activités USEDADA,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERATIONS

CONVENTION POUR MAITRISE D'ŒUVRE ADICA

L'ADICA (Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne) a été créée en 2013 pour accompagner les communes dans leurs travaux de voirie et de bâtiments.

Le conseil municipal a délibéré pour adhérer à cet organisme en février 2017.

Des travaux sont prévus rue Jean Mermoz pour l'aménagement de ralentisseurs et des travaux de voirie liés pour un montant total estimé à 69 410.00 € HT.

M. le Maire propose de confier la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet à l'ADICA pour un coût de 3 079.35 € HT (3 695.22 € TTC). Une convention sera signée à cet effet.

Une subvention a été demandée au Département, dans le cadre des amendes de police, lors du Conseil Municipal du 5 juillet.

PROJET DU P.I.G. ET DE L'OPAH-RU

P.I.G. : Programme d'Intérêt Général

OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain

Le Pays de Thiérache (regroupant 5 Communautés de Communes) travaille à la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat privé à l'échelle de son territoire. Le P.I.G. couvrirait l'ensemble des communes du territoire

et l'OPAH-RU répondrait aux problématiques de logement dans sept centre-bourgs du Pays de Thiérache dont ROZOY SUR SERRE.

Ce dispositif permet de mettre en place, sur un périmètre défini au sein de la commune, des aides financières ajustées aux besoins spécifiques constatés en matière de logement privé.

Les aides mises en place par l'OPAH-RU concernent les travaux pour lutter contre l'insalubrité ou le logement indigne, le maintien à domicile, la précarité énergétique. Selon des critères prédéfinis (ressources...), les aides peuvent aller jusqu'à 70 %.

A cette fin, la commune doit s'engager financièrement dans ce dispositif.

Il est demandé à la commune une participation financière de 58 700 € sur 5 ans, soit 11 740 € par an sur une enveloppe financière de plus de 10 000 000 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet. Les crédits seront inscrits aux budgets de chaque exercice concerné.

Les personnes intéressées par le dispositif peuvent se renseigner lors des permanences de Loïc DEGUELDRE, Chargé de Mission Habitat au PETR de Thiérache, le 4^{ème} mercredi du mois, de 9h à 12h, à la Communauté de Communes de ROZOY.

BIEN SANS MAITRE APREMONT

Depuis la réforme opérée par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, les biens sans maître reviennent de plein droit à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés.

L'article L.1123-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques définit les biens sans maîtres comme étant ceux qui « font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté ».

Dans ce cadre, la commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée AE n°27 d'une superficie totale de 3a68, située à APREMONT et, par ailleurs, déjà entretenue par la commune.

Des jeux pour les enfants pourraient ainsi être installés sur ce terrain.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à effectuer les démarches en vue d'acquérir cette parcelle constituant un bien sans maître et donc revenant de plein droit à la commune.

RAPPORT DE GESTION SPL-XDEMAT

M. le Maire présente le rapport de gestion pour l'année 2018 de la société publique locale SPL-XDEMAT qui a été développée en 2012, par des collectivités pour des collectivités, afin de fournir des outils de dématérialisation simples et performants.

Les collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Aisne peuvent en bénéficier sur simple adhésion. La commune a adhéré à cette société en 2014.

La dématérialisation est utile pour la commune lors des appels d'offres ainsi que pour la transmission des actes

VOTE DE CREDITS

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

Dépenses de Fonctionnement			Dépenses d'Investissement		
C/6574	+ 273.00	Subventions associations	C/2313.65	+ 15 000 €	Complément travaux
C/678	+ 291.00	Concessions cimetièrè			
C/023	+ 15 000.00	Virement à l'Investissement	Recettes d'Investissement		
C/022	- 15 564.00	Dépenses imprévues	C/021	+ 15 000 €	Virement du Fonctionnement

QUESTIONS DIVERSES

NOUVELLES ACTIVITES

M. Florian BLEUSE - THIERACHE AUTO – Garage toutes marques – 96, rue G.A. Martin (ancien garage BOURSIGAUX) - Tél. 07.71.10.44.03

M. Fabrice MARGUERETTAZ – Atelier Créati'fab - Cours créatifs et vente – 93, rue de Sedan - Tél. 06.70.96.77.82

COMMUNAUTE DE COMMUNES - TACT

Une nouvelle section a été créée à l'école de musique : guitare électrique. Renseignements au 03.23.98.50.39

M. le Maire propose un tour de table :

Lucienne BEKALAREK rappelle le mauvais état de la rue de la Praille. Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, les travaux se dérouleront les 22 et 23 octobre prochains. **La route sera barrée durant ces 2 jours, à partir de chez Gédimat jusqu'à l'entreprise GRAVET.**

Elle informe que la tombe de 2 officiers de la guerre de 1870 est en cours de rénovation en partenariat avec l'association du Souvenir Français (association qui garde le souvenir des soldats morts pour la France par l'entretien de tombes et de monuments commémoratifs).

Jean-René DURTETTE demande si le passage des camions d'éoliennes, rue Charles de Gaulle, est terminé. M. le Maire n'a pas connaissance de la date mais signale que les plots enlevés seront remis en place, à la charge complète de la société responsable du transport (virage à l'entrée de la rue Charles de Gaulle), dès la fin des passages.

Nicolas FRICOTEAUX informe d'un appel à projet départemental, à l'attention des communes, associations et établissements scolaires, concernant les commémorations pour les 80 ans de la guerre 1940, en particulier autour de l'anniversaire de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle.

Par ailleurs, il évoque les problèmes de sécurité liés au manque de visibilité pour les rues perpendiculaires à la rue G.A. Martin, de même que la nécessité de mieux organiser le stationnement et l'accessibilité pour les commerces. Il propose donc de définir un projet d'aménagement urbain pour cette rue.

Il informe que la signalisation de l'intersection de la route de RETHEL avec la rue d'Aigle et la route de NOIRCOURT va être renforcée par le Département.

La séance du conseil municipal est clôturée à 23h20.

Informations générales

Limitation des usages de l'eau – Bassin de la Serre

Compte-tenu de la sécheresse sur le bassin de la Serre, un arrêté préfectoral en date du 27 septembre 2019 régleme provisoirement l'usage de l'eau jusqu'au 31 décembre 2019.

Cette mesure pourra être levée de façon anticipée, si les débits redeviennent corrects.

Trois autres bassins du département sont concernés, soit environ 400 communes au total.

Les particuliers sont invités, individuellement, à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font.

L'arrosage des pelouses, espaces verts et arbustes est interdit. Celui des jardins potagers, des jardinières ne peut être effectué qu'avant 10 heures ou après 18 heures et de manière économique.

Le lavage des véhicules est interdit sauf dans les stations de lavage.

Des mesures spécifiques sont réservées aux exploitants agricoles et aux industriels.

Un condensé de cet arrêté est affiché en mairie.



OPERATION BRIOCHES

Elle aura lieu les 11 et 12 octobre prochains.

Merci de réserver votre meilleur accueil aux bénévoles.

DERATISATION

Une entreprise de dératisation est intervenue dernièrement dans la commune.

Néanmoins, il est nécessaire de prendre certaines précautions pour éviter le retour des rongeurs :

- ne pas jeter de nourriture sur la voie publique,
- ne pas nourrir les animaux (pigeons, chats),
- déposer vos ordures ménagères dans des sacs fermés et étanches juste avant la collecte,
- supprimer les possibilités d'accès à des points d'eau,
- entretenir vos caves, greniers et réseaux d'assainissement privés,
- débroussailler et entretenir votre jardin,
- être vigilant si vous possédez un poulailler ou une volière.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier vous informant de votre inscription, contactez la mairie.

En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Si vous êtes nouvel arrivant dans la commune ou si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez solliciter votre inscription toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin soit **le vendredi 7 février 2020** pour les prochaines élections municipales.

☞ **Pour les jeunes de 18 ans non-inscrits :**

Si 18 ans après le 7 février 2020, jusqu'au 5 mars 2020 pour s'inscrire.

Si 18 ans avant le 15 mars, possible de voter lors des 2 tours.

Si 18 ans entre le 15 et 21 mars, possible de voter uniquement pour le second tour, soit le 22 mars 2020.

Si 18 ans après le 21 mars, impossible de voter pour les municipales 2020.

REMERCIEMENTS

Quelques Rostands embellissent bénévolement et à leurs frais des espaces publics de la commune (jardinière rue Jean Mermoz par exemple).

Tous nos vifs remerciements pour ce geste volontaire et citoyen.



RESTOS DU CŒUR

RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

CAMPAGNE D'HIVER 2019/2020

DE L'AISNE

Les rencontres avec les familles pour bénéficier de l'aide alimentaire et autres services des Restos du Cœur auront lieu aux dates suivantes :

- **MARDI** **5 NOVEMBRE 2019** **14 h 00 à 17 h 00**
- **MERCREDI** **6 NOVEMBRE 2019** **14 h 00 à 17 h 00**
- **JEUDI** **7 NOVEMBRE 2019** **14 h 00 à 17 h 00**

Au local des Restos du Cœur 273, rue Charles de Gaulle 02360 ROZOY SUR SERRE.

Merci de vous munir de tous justificatifs originaux récents habituels.

Pour tous renseignements, téléphoner au 03.23.98.82.08 ou au 06.86.28.37.24

MANIFESTATIONS A VENIR - PROGRAMMATIONS

Vendredi	11 octobre	Atelier mémoire	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	18 octobre	Seniors automobiles	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Jeudi	7 novembre	Seniors connectés	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	8 novembre	Atelier mémoire	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	15 novembre	Atelier mémoire	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Jeudi	21 novembre	Seniors connectés	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	22 novembre	Seniors automobiles	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	29 novembre	Atelier mémoire	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Jeudi	5 décembre	Seniors connectés	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	6 décembre	Atelier mémoire	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	13 décembre	Seniors automobiles	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Jeudi	19 décembre	Seniors connectés	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Vendredi	20 décembre	Atelier mémoire	de 9h30 à 11h30 – Mairie - Gratuit
Samedi	26 octobre	Randonnées pédestres – Départ 14h – Place de l'Europe	
Mardi	12 novembre	Randonnées pédestres – Départ 14h – Place de l'Europe	
Samedi	23 novembre	Randonnées pédestres – Départ 14h – Place de l'Europe	
Mardi	10 décembre	Randonnées pédestres – Départ 14h – Place de l'Europe	
Lundi	21 octobre	CINEMA - 20h30 - LES HIRONDELLES DE KABOUL - Drame/Animation - 1h20	
Jeudi	31 octobre	CINEMA - 20h30 - FOURMI - Comédie dramatique avec François DAMIENS - 1h45	
Mercredi	6 novembre	CINEMA - 20h00 - LA VIE SCOLAIRE - Comédie de GRAND CORPS MALADE - 1h51	
Lundi	18 novembre	CINEMA - 20h30 - AU NOM DE LA TERRE - Drame avec Guillaume CANET - 1h43	
Lundi	30 décembre	CINEMA - 15h00 - APRES-MIDI RECREATIF DE NOËL - Gratuit avec goûter vers 16h30	
Lundi	30 décembre	CINEMA - 20h00 - DONNE-MOI DES AILES - Aventure/Famille avec J. Paul ROUVE - 1h53	
Vendredi	18 octobre	SOIREE ZUMBA organisée par l'USR – Salle des sports – de 19h30 à 21h30	
Dimanche	27 octobre	REPAS DANSANT organisé par les Aînés Rostands – Salle des Fêtes – à partir de 12h	
Lundi	11 novembre	CEREMONIE commémorative ARMISTICE avec Défilé	
Mercredi	13 novembre	BELOTE organisée par les Aînés Rostands – Salle des Fêtes – à partir de 14h	
Vendredi	29 novembre	BELOTE organisée par l'APE de l'Ecole Publique – Salle des Fêtes – à partir de 20h	
Samedi	8 décembre	MARCHÉ DE NOËL – Salle des Fêtes – de 10h à 18h	